

COMITE DE PILOTAGE GARE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION DU

13/01/2022

La réunion de concertation du Comité de pilotage (Copil) du quartier Gare s'est tenue le jeudi 13 janvier 2022 de 18h à 18h45.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Réunion de concertation s'est tenue, en amont de la réunion publique du maire le 13 janvier dernier, afin de présenter, en avant-première, aux membres du Copil gare, le projet d'aménagement du quartier gare (avenue Jean-Jaurès, rue Hébert et rue de Fleury).

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Françoise CARUGE, Adjointe au Maire du quartier, déléguée à la Vie associative et au Bénévolat, au Conseil de quartier Gare
 - Rachel ADIL, adjointe au maire, déléguée à la Démocratie locale de la Ville de Clamart
 - François LE GOT, adjoint au maire délégué à la Transition écologique, au Développement durable, au Cadre de vie,
 - Avec la participation de Nelly PINAUD, Directrice de Vallée Sud Aménagement
 - Service Démocratie locale - Communication

- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

3. SUJETS

Dans le cadre du projet d'aménagement de la gare, des travaux de rénovation vont être réalisés rue de Fleury (de la Place de la Gare à l'intersection de l'avenue du Docteur Calmette), rue Hébert (de la Place de la Gare à l'intersection du Boulevard des Frères Vigouroux), avenue Jean Jaurès (de la Place de Gare au rond-point de la Fourche) ainsi que sur la Place de la Gare qui sera entièrement réaménagée. La demi-piétonisation permettra de passer de deux voies de circulation à une ce qui permettra de végétaliser et de disposer de grands trottoirs. Le projet permettra aux quelques voitures et aux nombreux piétons et cyclistes de mieux cohabiter.

Un comité de pilotage de concertation s'est tenu le 13 janvier. Suite à cette réunion, une plateforme participative de concertation via internet permet aux habitants du quartier de revoir le projet présenté en séance et de donner leur avis et suggestions en se connectant sur le site internet www.valleesud.fr « rubrique Infos Voirie » du 14 janvier au 18 février 2022.

Un ambassadeur de voirie se déplace également pour les personnes éloignées du numérique, en appelant le n° gratuit 0800 02 92 00 du lundi au vendredi entre 9h et 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, Françoise CARUGE remercie tous les participants pour leur présence. Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.

La séance est levée à 18h45